

Public Sénat, 15 janvier 2022

Le Sénat adopte à nouveau le passe vaccinal, avec deux amendements emblématiques



Les sénateurs ont adopté en nouvelle lecture, ce 15 janvier, le projet de loi renforçant les outils de gestion de la crise sanitaire. Ils n'ont pas souhaité céder sur deux points essentiels à leurs yeux : l'impossibilité de vérifier l'identité en parallèle du contrôle d'un passe vaccinal, et la suppression du nouveau régime d'amendes administratives visant les entreprises réfractaires au télétravail.